

Maroc : silence, des journalistes meurent !

mercredi 2 juin 2021, par [DAUMAS Lucile](#) (Date de rédaction antérieure : 2 juin 2021).

Les journalistes marocains Soulaïman Raïssouni et Omar Radi sont détenus à l'isolement à la prison Oukacha de Casablanca depuis des mois, après trois semaines de grève de la faim pour raison de santé. Raïssouni la poursuit encore et sa vie est en danger. Que font les gouvernements européens et français ?

Sommaire

- [Tous dans le viseur](#)
- [Constantes et variantes \(...\)](#)
- [Une clé pour comprendre](#)
- [La reprise en main après \(...\)](#)

[Soulaïman Raïssouni](#), 49 ans, est reconnu comme l'un des meilleurs éditorialistes du royaume et un excellent journaliste d'investigation. Fondateur d'*Al-Aoual*, il avait également collaboré à plusieurs titres de presse avant d'être nommé rédacteur en chef du journal indépendant *Akhbar Al-Yaoum* après l'arrestation et à la condamnation à quinze ans de prison du rédacteur en chef de ce journal, Taoufik Bouachrine.

C'est bien sa plume critique, voire acerbe, qui lui vaut les foudres des autorités marocaines, et en particulier des services de renseignement qui n'ont pas hésité à organiser une campagne de diffamation et de harcèlement à son encontre, publiant notamment nombre d'articles infamants dans les médias à leur solde. Soulaïman Raïssouni a été arrêté pour viol sans qu'aucune plainte n'ait été déposée contre lui auprès des services de police ou auprès des tribunaux. Il a été inculpé et placé en détention provisoire le 22 mai 2020, et son procès, qui n'a débuté que le 9 février 2021 a déjà été reporté par deux fois.

Les foudres du pouvoir se sont également abattues contre son jeune confrère [Omar Radi](#), 34 ans, arrêté à son retour d'un séjour d'Algérie pour outrage à magistrat. Huit mois plus tôt, il avait dénoncé dans un tweet les lourdes peines prononcées à l'encontre des militants du Rif après [la révolte qui a mobilisé cette région du nord du Maroc](#) en 2016 et 2017. Grâce à une mobilisation au Maroc et internationale, il est libéré six jours plus tard, avant d'être jugé et condamné à une peine de quatre mois avec sursis en mars 2020. Il n'en est pas quitte pour autant, car il est désormais la cible d'une campagne de dénigrement selon les mêmes méthodes que celles employées contre Raïssouni : par le biais de certains médias proches des services de renseignement, il est accusé, cette fois, d'espionnage pour le compte de pays étrangers.

Son téléphone portable est piraté au moyen du logiciel Pegasus développé par la société israélienne NSO. Le 25 juin 2020, le procureur de la cour d'appel de Casablanca ouvre une enquête sur « l'implication présumée du journaliste dans une affaire d'obtention de fonds étrangers en relation avec les services de renseignement ». Entre le 25 juin et le 29 juillet 2020, Omar Radi s'est présenté aux dix convocations du Bureau central d'investigations judiciaires (BNPJ). Les accusations sont étoffées, il se voit également accusé pêle-mêle d'ivresse sur la voie publique, d'enregistrement d'une personne contre son gré et de viol. Autant de chefs d'inculpation qui fusionneront dans une seule

affaire : le 29 juillet, il est inculpé, emprisonné et placé à l'isolement total pour atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'État et pour viol et attentat à la pudeur. La première de ces accusations renvoie à un financement de 2 000 euros qu'il aurait obtenu pour un travail d'audit sur deux sociétés marocaines, et d'une bourse de recherche pour enquêter sur l'accaparement des terres agricoles au Maroc. Ces travaux d'expertise constituaient un gagne-pain pour Radi qui ne pouvait plus exercer son métier : sa carte de presse n'a pas été renouvelée et les directions des journaux nationaux ont reçu de multiples pressions pour le licencier ou ne pas l'embaucher.

Tous dans le viseur

Malheureusement, le cas de ces deux journalistes n'est pas isolé, ils prolongent la liste des journalistes ayant eu maille à partir avec le pouvoir. Que ce soit [Maâti Monjib](#), enseignant-chercheur, journaliste et fondateur de plusieurs institutions de promotion de la liberté d'expression et du journalisme d'investigation est harcelé de façon incessante, lui et sa famille depuis 2013. D'abord inculpé en 2015 avec six autres journalistes pour atteinte à la sûreté de l'État, il est condamné le 27 janvier 2021 à un an de prison et à une amende de 15 000 dirhams (1392 euros), sans que ni lui ni ses avocats n'aient été convoqués et alors qu'il était en prison, cette fois sous une nouvelle accusation de blanchiment d'argent. Après vingt jours de grève de la faim, il a été placé en liberté provisoire avec interdiction de quitter le pays.

Il faut également mentionner [Hajar Raissouni](#), journaliste à *Akhbar El-Yaoum*, arrêtée le 30 août 2019. Elle a été condamnée un mois plus tard, le 30 septembre, à un an de prison pour avortement et [relations sexuelles extraconjugales](#) et libérée le 16 octobre 2019 par grâce royale, à la suite de l'immense indignation provoquée par son arrestation et sa condamnation.

Après le soulèvement du Rif en 2016-2017, plusieurs journalistes rifains ont eu maille à partir avec la justice pour la couverture journalistique qu'ils ont pu faire des manifestations, assimilée à une « *incitation à commettre une infraction* » ou à une atteinte à la sécurité de l'État. Hamid El-Mahdaoui, Mohammed Asrihi, Jawad Essabiri, Houcein El-Idrissi, Abdelali Haddou et Rabie Al-Ablak cumulent ensemble plusieurs décennies de prison.

[Hicham Mansouri](#) a quant à lui purgé une peine de dix mois de prison pour adultère en 2015-2016 et a pris depuis le chemin de l'exil. Il a été condamné par contumace pour atteinte à la sûreté de l'État en janvier 2021 en même temps que Maâti Monjib, Hicham Kribhi et Samad Aït Aïcha, à un an de prison et 10 000 dirhams (1000 euros) d'amende, tandis que quatre autres journalistes dans la même affaire : Hisham Almiraat, Mohamed Essabr, Rachid Tarik et Maria Moukrim étaient condamnés à des peines plus légères.

Ces méthodes ne sont pas nouvelles. Ali Anouzla, directeur de publication du site d'information *Lakome* a été arrêté le 17 septembre 2013 pour « assistance matérielle et apologie du terrorisme », pour avoir publié un lien avec un article du journal espagnol *El País* qui donnait accès à une vidéo attribuée au groupe Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Après une forte mobilisation de solidarité, il a été placé en liberté provisoire. À ce jour, le verdict n'a toujours pas été prononcé.

Constantes et variantes du système répressif

Mis à part les cas des journalistes du Rif et d'Ali Anouzla, les journalistes ne sont pas poursuivis pour leurs activités ou leurs écrits journalistiques, mais pour les crimes politiques les plus graves (atteinte à la sûreté de l'État, espionnage), ou des délits de droit commun (blanchiment d'argent,

crimes sexuels...) dans une tentative de les déconsidérer et de décourager toute volonté de solidarité. Les féministes marocaines ont réagi en dénonçant dans un communiqué l'instrumentalisation des luttes des femmes contre la violence à des fins de répression des journalistes, et les délits de droit commun pour lesquels les journalistes sont accusés ne convainquent personne : Omar Radi et Soulayman Raissouni ont reçu le soutien de plus de 200 journalistes marocains.

En 2016, le Maroc a pourtant réformé son code de la presse, interdisant l'emprisonnement pour délit de presse. Il s'agit donc désormais de trouver des prétextes pour contourner ce nouveau code. Le régime — qui ne s'est pas modifié — doit à présent composer pour arriver à ses fins en matière de lutte contre la liberté de la presse.

Les persécutions dont Omar Radi fait l'objet sont liées aux recherches qu'il effectuait sur l'accaparement des terres au Maroc. Lors d'un voyage en Algérie, il en a parlé publiquement dans une conférence et à la télévision. Et il a été arrêté à son retour. On sait que les terres agricoles font l'objet d'une intense convoitise de la part des investisseurs nationaux et étrangers, et les accaparements de terre ont permis l'accumulation de fortunes gigantesques jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir, tandis que la petite paysannerie disparaît ou tente de survivre dans une immense pauvreté. L'accuser de cela aurait clairement été un délit d'opinion et aurait entraîné l'ouverture d'un débat public sur le sujet. Il était alors préférable de le présenter comme un espion et un violeur.

Une clé pour comprendre

Maâti Monjib nous offre une clé du problème. Dans son livre *La monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir* (L'Harmattan, 1992), il analyse l'alliance passée à l'époque du protectorat franco-espagnol entre la monarchie et le mouvement national pour obtenir l'indépendance du pays. Et comment, une fois cet objectif atteint, les deux partenaires se sont violemment affrontés pour savoir lequel prendrait les rênes du pays. Le Parti de l'indépendance (Al-Istiqlal) rêvait d'une monarchie qui assurerait la continuité et la légitimité des nouvelles autorités, mais ne gouvernerait pas. La monarchie, elle, entendait reprendre les rênes du pays. La lutte fut âpre et l'assassinat de Mehdi Ben Barka en 1965 marqua la victoire de la monarchie qui utilisera désormais toutes les méthodes à sa disposition contre quiconque en douterait.

Par la suite, elle a continué à manipuler, coopter, diviser et réprimer le mouvement politique puis le mouvement syndical. Le contrôle du pays aurait été absolu si les militaires n'avaient pas tenté par deux fois de déposer le roi, en 1971 et 1972. Mais ils ont échoué, 21 ont été fusillés et les 58 autres sont allés mourir à petit feu dans la prison de Tazmamart, dans le sud du pays¹. [L'opération « Marche verte » et la récupération des territoires sahraouis](#) abandonnés par l'Espagne en 1975 ont définitivement consacré le pouvoir absolu de la monarchie.

Deux décennies plus tard, Hassan II a tenté de léguer à son fils un pays plus présentable. Il a libéré les prisonniers encore en vie de Tazmamart, vidé les prisons des prisonniers de gauche (tandis qu'elles se remplissaient d'islamistes), permis l'apparition de nouveaux titres de presse, non liés au pouvoir ou aux partis, mais au monde des affaires et dépendants de la publicité. Une presse plus moderne, qui a fortement allégé la langue de bois et commencé à couvrir des sujets inédits dans le pays, comme la fortune du roi, la situation au Sahara, la sexualité, les scandales financiers, la corruption, etc. Peu à peu, le ton libre de certains titres a commencé à agacer et plusieurs journaux ont dû fermer, asphyxiés financièrement, après des condamnations à des amendes impayables ou le retrait de la publicité sous la pression des autorités.

La reprise en main après la révolte

C'est alors que la presse numérique a commencé à émerger. Le nombre de titres en arabe, en français ou en amazigh s'est multiplié, et une presse locale et régionale qui n'avait jamais existé auparavant est apparue un peu partout dans le pays. Avec les soulèvements de 2011 qui ont enflammé une grande partie du monde arabe pendant quelques mois, une nouvelle liberté de ton et d'expression s'est épanouie dans les rues comme dans les colonnes de la presse. Mais la pause a été de courte durée. Avec l'aide de presque tous les partis politiques, la monarchie a réussi à reprendre le contrôle en proposant un programme électoral qui a marginalisé le mouvement populaire et largement spontané dont le terrain était la rue et non les urnes. Malgré cela, il a fallu plusieurs mois et une répression de plus en plus agressive pour vider les rues des manifestants. Et depuis, une chape de plomb s'est à nouveau abattue sur le Maroc. Les quelques organisations encore indépendantes et critiques (Association marocaine des droits humains, Association marocaine pour le journaliste d'investigation, Attac, Freedom now Morocco, Racines) sont harcelées. Des activités culturelles promues par les jeunes sont réprimées, tout comme les impressionnantes [révoltes sociales du Rif \(octobre 2016-été 2017\)](#) puis de la ville minière de [Jerada \(décembre 2017-janvier 2018\)](#) et d'autres [protestations](#) dans diverses régions du pays.

Des journalistes indépendants ont couvert et contextualisé ces mouvements sociaux, accompagnés par une intense activité de blogueurs et sur YouTube ou Facebook. Elle rend difficile la dissimulation de ce qui se passe dans le Maroc profond. Pour essayer de faire taire et d'effrayer ces informateurs, nombreux sont ceux qui finissent en prison. Les autorités ont également créé leurs propres titres, organes de propagande d'État, de diffusion de fausses nouvelles, de diffamation des collègues de la presse indépendante et même de préparation des affaires judiciaires qui seront menées à leur rencontre. La collusion entre ces médias, les services de sécurité et le pouvoir judiciaire est flagrante. Plus autocratique que jamais, le Makhzen (le pouvoir) s'embourbe dans une vaine tentative de contrôle des idées et de la pensée.

Lucile Daumas

Journaliste

P.-S.

• Orient XXI. 2 juin 2021 :
<https://orientxxi.info/magazine/maroc-silence-des-journalistes-meurent,4807>

Orient XXI est un média **gratuit et sans publicité**.

Vous pouvez **nous soutenir** en faisant [un don défiscalisé](#).